

Nombre de  
Conseillers en  
Exercice : 19  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Pour : 18

L'an deux mille dix huit , le cinq avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AYGUESVIVES étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de **M. OBERTI Jacques, Maire**

**Date de la convocation : 30 mars 2018**

**Etaient présents :** ADAM Pascal, BRIAND Laetitia, CHAUVET Michel, DAZA Diane-Sarah, DELMAS Gilbert, DEMAY Véronique, EMERY Françoise, FOLLET Jérôme, GRELAT Hélène, MAUFRAS Jean-Yves, LOMBARD Stéphanie, MAUREL Alain, OBERTI Jacques, PINAUD Sébastien, SARTORI Janine, TROPIS Karine, VATIN Marc.

**Absents excusés :** ANTOINE Frédéric, LAFFONT Maryse

**Procurations :**

Mme Maryse LAFFONT a donné procuration à M. Jean-Yves MAUFRAS

**Mme BRIAND Laetitia a été élue Secrétaire de séance.**

**OBJET : MARCHÉ DE PLEIN VENT : DROIT DE PLACE**

Monsieur le Maire rappelle que le groupe de travail « Marché » propose la réalisation d'un marché de plein vent les vendredis en fin d'après-midi suite au résultat du sondage à la population, dénommé « Marché des Saveurs ». Un règlement de marché sera mis en place pour règlementer l'organisation du marché.

Situé sur la Place du Fort, Monsieur le Maire propose de mettre en place un droit de place selon les tarifs suivants :

- Gratuité jusqu'au 31 août 2018 (période de mise en place de ce nouveau marché)

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

- La journée : 3 €
- Abonnement mensuel : 10 € (pour 1 mois)
- Abonnement trimestriel : 25 € (pour 3 mois)
- Abonnement annuel : 85 € (pour 12 mois)

Le Conseil Municipal délibère et :

- 1/ accepte la mise en place de ce marché
- 2/ accepte la proposition tarifaire de M. le Maire
- 3/ autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous documents relatif au marché.

Ainsi fait et délibéré à Ayguesvives, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire certifie que la présente délibération a été :  
\*publiée le 13-04-2018  
\*transmise au Représentant de l'Etat le 13-04-2018  
Pour copie conforme  
Le Maire.

Pour copie conforme,  
A Ayguesvives, le 12-04-2018  
Le Maire.

